



DÉPARTEMENT DU CALVADOS
Commune de Saint André d'Hébertot
Route du Bourg, Route Nicolas Vauquelin et Route de l'Ernouderie

Lotissement "Le Jardin des Chevaliers II"

Section ZB n°24p et 168

Plan de composition



Indice	date	modification	établi par	vérifié par
A	06.2023	Permis d'aménager initial	JoH	GuD



Dossier n° : 2107-20 Créé le : 13/02/2020 Echelle : 1/500^{ème}

CAEN - Bureau principal : 102 Ter, Avenue Henry Cheiron, 14 000 Caen, Responsable : Guillaume Doligez
 FALAISE - Bureau secondaire : 44, rue Georges Clemenceau, 14 700 Falaise, Responsable : Jean-Marc Pierot
 ARGENTAN - Permanence : Espace Bess Cowork - 1 rue de la Paix, Place des Trois Croix - 61 200 Argentan, Responsable : Jean-Marc Pierot
 Le vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 Et les autres jours sur rendez-vous

Tél : 02.31.65.02.20 - Fax : 02.31.65.02.40 - contact@amenageo.fr - www.amenageo.fr
 Successeurs de Gervais DOLIGEZ - Gustave LISAC - Maurice BRET - Michel BRILLAND - Raymond CLEMENCEAU
 SELARL au capital de 35 280 € - RCS Lisieux : 442 135 976 00045
 TVA Intracom: FR764442135976 - NAF 7112A - N°inscription OGE : 2002C200010



LEGENDE PARCELLAIRE

- Périmètre du lotissement
- Périmètre des lots
- Zone non aedificandi et cote de recul
- Cote zone constructible
- Talus de récupération du TN en pente douce (3H/1V)
- Entrée imposée sur le lot
- Emplacement obligatoire des places de stationnement non cloïses
- Orientations du faîtage principal
- Haie existante à renforcer, à préserver et à entretenir (à charge acquéreur)
- Haie obligatoire et clôture rigide éventuelle (H=1,5m) éditée avec un retrait de 1m par rapport à la limite (à charge acquéreur)
- Entourage bois encadrant les coffrets (à charge lotisseur)
- Cote parcellaire
- Allitude et pente de voirie
- Cote terrain naturel
- Nivellement rattaché au système IGN 69
- Coordonnées planimétriques rattachées au système Lambert 93-CC-19
- Repère parcellaire provisoire non matérialisé
- Servitude de passage de réseaux

LEGENDE VOIRIE - ESPACES COMMUNS

- Chaussée
- Terrain de pétanque
- Aire OM
- Placette
- Trottoir
- Podium statue
- Espaces verts
- Cheminement piéton et stationnements
- Clôture triple lisse bois

Nota : Les cotes périmétriques et les surfaces ne seront définitives qu'après bornage.